

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Erkogum

n°CAS: --
N°CE: --
UFI: --
Numéro d'enregistrement REACH: --

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Ausblockmasse, Blocking out material, materiau de comblement
Usages déconseillés: Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafeweiler

Téléphone +49 7445 8501 0
Télécopie: +49 7445 8501-15

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3
--
D 72285 Pfalzgrafeweiler

Téléphone +49 7445 8501 0
Télécopie: +49 7445 8501-15

Contact pour informations

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Renseignement téléphone +49 7445 8501 21
Renseignement fax +49 7445 8501-15
E-mail (personne compétente) w.heuchert@erkodent.com
Site web www.erkodent.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH **Téléphone** +49 7445 8501 0
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Regulation (EC) No 1272/2008:

Non soumis à l'obligation de marquage. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Mention -

d'avertissement: -

Mentions de danger:

-

Conseils de prudence:

-

Marquage spécial de certaines préparations:

aucune

2.3. Autres dangers

D'après les données d'essais. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Mélanges

3.2. Mélanges

Élément de remplissage

Composition/Informations sur les composants

Substance:	n° CAS:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008 (CLP):	M, ATE, Remarque
Dodecamethylcyclohexasiloxan	540-97-6		0,1-1	Aquatic Chronic 4, H413; Eye Irrit. 2, H319	
Polydimethylsiloxan	63148-62-9			-	M = 0

(Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesures particulières ne sont exigées.

En cas d'inhalation: non applicable

Après contact avec la non applicable

peau:

Après contact avec Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

les yeux:

En cas d'ingestion: Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone (CO₂). Sable. Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. Mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Dioxyde de soufre (SO₂) Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques générales

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Alimentaire pour l'homme et pour l'animal Comburant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite au poste de travail

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	---------	---	---	----------------------	-----------

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:[ppm]	Valeur limite au poste de travail:[mg/m³]	Limitation de crête:	Remarque:
------------	---------	---------	---	---	----------------------	-----------

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL valeur

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL
------------	---------	-----------

PNEC Valeur

Substance:	n° CAS:	PNEC
------------	---------	------

Indications diverses

aucune

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle:

aucune

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection individuelle

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

aucune/aucun

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : EN ISO 374 Matériau approprié: Caoutchouc butyle. FKM (caoutchouc fluoré). NBR (Caoutchouc nitrile). CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène).

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection corporelle:

Protection corporelle

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Scénario d'exposition:

aucune

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Pâte visqueux
Couleur: divers
Odeur: inodore
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

	paramètre	Valeur	unité	Remarque
Point de fusion/point de congélation:				non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:				non applicable
Inflammabilité				non déterminé
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non applicable
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:				non applicable
Point éclair :				non applicable
Température d'ignition:				aucune Risque d'autoinflammation.
Température de décomposition:		> 250	°C	
pH:				non applicable
Viscosité cinématique				non déterminé
Solubilité dans l'eau (g/L):				La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:				non déterminé
Pression de la vapeur:				non applicable
Densité:		1,2	g/cm ³	
Densité relative:				non déterminé
Propriétés des particules :				non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en matières solides 100 (%)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

aucune/aucun aucune

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. > Formaldéhyde. Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques.

Facteur M:	--	Toxicité aiguë (dermique):	--
Toxicité aiguë (par voie orale):	-	Toxicité aiguë (par inhalation):	--

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
Polydiméthylsiloxan	63148-62-9	LD50 orale (rat) > 5000 mg/kg DL50 cutanée > 2008 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité:

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité
Polydiméthylsiloxan	63148-62-9	CE50 Algues (72 h) > 10000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6 Effet perturbateur endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.7. Autres effets nocifs

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/Produit:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Emballage

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Liste des codes de déchets / désignations de déchets proposés par EWC / AVV

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° UN: --

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

--
--

Transport maritime (IMDG), Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

--
--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette de danger / Label: -- Code de classification: / Classification Code: --

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage/ Packing Group: --

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID / IMDG / ICAO-TI / IATA-DGR:
Polluant marin:

oui

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)
catégorie de transport: --

code de restriction en
tunnel: --

Dispositions
particulières: --

Quantité limitée (LQ): --

Transport maritime (IMDG)

EmS-No: --

Special provisions: -- Limited quantity (LQ): --

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarque Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Aucune information disponible.

RÈGLEMENT (CE) N° 850/2004 [règlement POP]

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux
Aucune information disponible.

La substance/préparation est enregistrée dans des conditions strictement contrôlées selon l'art. 18 (4) du règlement (CE) n° 1907/2006 (règlement REACH) et doit donc être traitée comme telle.
Aucune information disponible.

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

aucune

Notice explicative sur la limite d'occupation

N'est pas soumis au StörfallVO (Ordonnance relative aux défaillances techniques).

Ordonnance sur les solvants (31ème règlement de protection contre les émissions, BImSchV)
Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XiV de REACH: 540-97-6 Dodecammethylcyclohexasiloxan

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité. --

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral):

Mentions de danger

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Indications de stage professionnel

aucune

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s) :

aucune

Informations diverses:

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de d

Documentation concernant les modifications:

aucune

Références littéraires et sources importantes des données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

Abréviations et acronymes

Textes des phrases R sous la section 3: